

Procès-verbal de création d'une association

En date du Vendredi 3 Avril 2020

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par M. Olivier LE CORRE, il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du conseil d'administration
4. Détermination du montant des cotisations

DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Association : Friends Of Presta
avec siège au 2 rue Antoine Becquerel 31140 Launaguet

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

Il rappelle que conformément à l'article 13 des statuts, le conseil d'administration est composée de 12 membres au maximum élus par l'assemblée générale au scrutin majoritaire simple des membres présents.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. La liste proposé par M. Olivier LE CORRE a été adoptés à l'unanimité.

La liste est composé de :

M. Olivier LE CORRE, M. Jean-François VIGUIER, M. Constantin BOULANGER, M. Vincent MILLET, M. Julien MUTZENHARDT, M. Tanguy JACQUET, M. Yohann

TILOTTI, M. Cyril GOURGEOT, M. Edouard DORMOY, Mme. Isabelle ABLINE, M. Guillaume LATORRE, M. Thomas ROUX

4. Détermination du montant des cotisations

Décision concernant le montant de l'adhésion :

- personne physique : 25 €
- personne morale -moins de 10 salariés : 50 € (1 personne)
- personne morale plus de 10 salariés = 120 € (3 personnes mais un seul vote aux AGs)

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à Launaguet, le 03/04/2020

Signatures :

Le Président

A blue ink signature, appearing to be 'J. G.', written in a cursive style.

Le Secrétaire

A blue ink signature, appearing to be 'I. A.', written in a cursive style.